



✂ Approvisionnement éco-responsable des ressources de camp

COMMENT BIEN S'APPROVISIONNER EN BOIS ?

L'approvisionnement en bois ne doit pas être pris à la légère : en effet, il a une utilité très importante dans notre écosystème, et son utilisation se doit d'être régulée et encadrée. Le bois stocke du carbone durant toute sa vie, on doit donc réfléchir à préserver nos espaces verts et nos forêts au maximum en ayant une consommation des ressources forestières limitée et réfléchie.

Pour se fournir en perches, il y a différentes solutions :

- » auprès d'un groupe scout local qui est propriétaire de perches
- » auprès du propriétaire du lieu de camp qui peut être propriétaire de perches ou de forêts dans lesquelles il autorise la découpe de perches
- » auprès de la filière bois, au travers des différentes FiBois (Filières Bois) régionales, qui sauront vous rediriger vers des bûcherons compétents et respectueux de leur environnement (cf. Annexe 1 : Coordonnées des FiBois régionales) ou
- » auprès de l'ONF (Office National des Forêts), qui saura vous rediriger vers des bûcherons compétents et respectueux de l'environnement.

L'avantage de se fournir auprès de l'ONF ou des FiBois est l'optimisation du cycle de vie de ces ressources : Utilisées pour devenir des plaquettes et des granulés pour le chauffage, elles sortent du cycle pour un temps restreint, c'est-à-dire un ou plusieurs camps, puis retournent dans le circuit à la fin de ce temps. L'empreinte écologique est donc très faible et optimisée pour permettre un partage intelligent des ressources dont nous avons besoin.

Pour se fournir en bois pour le feu, là aussi il existe différentes solutions :

- » auprès du propriétaire du lieu de camp qui peut être propriétaire de forêts dans lesquelles il autorise le ramassage de bois,





- » après de la mairie ou de l'ONF, pour obtenir une autorisation de ramassage de bois mort en forêt publique (le ramassage de bois mort en forêt public est assimilé à une contravention de coupe et est donc interdit par la loi),
- » après d'un propriétaire d'une ou plusieurs forêts privées qui est prêt à donner l'autorisation de ramassage de bois mort sur ses terrains, ou
- » après de professionnels du bois (scieries, bûcherons, etc.) qui ont des chutes de bois qui seront jetées.

Le bois mort a un réel impact positif sur l'écosystème et la biodiversité, son ramassage n'est donc pas à prendre à la légère et se doit d'être réfléchi et autorisé par les gestionnaires de ces espaces.

Pour bien choisir son bois pour le feu, n'hésitez pas à regarder cette vidéo produite par la Toile Scoute : <https://www.youtube.com/watch?v=seCMtO5Jfjk>

COMMENT CHOISIR SA FICELLE ?

La ficelle la plus communément utilisée lors des camps scouts est la sisal, obtenue à partir de feuilles d'agave sisalana et produite majoritairement en Amérique du Sud et en Afrique. L'empreinte carbone de notre ficelle n'est donc pas négligeable, et son utilisation se doit d'être réfléchie.

Des solutions existent et sont simples à mettre en place :

- » tout d'abord, une diminution de l'utilisation de ficelle en utilisant des techniques de froissartages, retrouvables dans les fiches du kit Conversion Ecologique, sur internet ou dans des livres tels que « Milles pistes Nature » ou « Froissartage, de Michel Froissart »,
- » puis, la ficelle étant parfois indispensable dans les installations ou la vie de camp, une réflexion autour de la production de celle-ci. Comme on réfléchit du lieu et mode de production lors de nos achats alimentaires, la ficelle peut être produite en France avec des modes de production sains, comme avec le chanvre ou le lin.





✂ Annexe I : Coordonnées des FiBois régionales

Vous pouvez accéder aux sites des différentes FiBois en cliquant sur leur logo



FRANCÎLBOIS



Atlanbois
le bois à sa source



FIBOIS SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

